

**Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat**  
**Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture**

## **Inauguration de l'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry**

**Vendredi 28 septembre 2018, 17h00, Vétroz**

---

**Monsieur le directeur, Michel-Eric Lamon**  
**Monsieur le président, Christophe Germanier**  
**Mesdames, Messieurs, les autorités des**  
**communes d'Ardon, de Conthey et de Vétroz,**  
**Cher(-ère)s résident-e-s, chères familles,**  
**Cher(-ère)s collaboratrices et collaborateurs,**  
**Mesdames, Messieurs, les représentants des**  
**médias,**  
**Cher(-ère)s Invité-e-s, Mesdames, Messieurs,**

---

En tant que cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, je suis très heureuse de me joindre à vous pour célébrer l'inauguration du nouveau bâtiment du Foyer du Haut-de-Cry.

Je suis d'avis qu'une maison de retraite est un pont entre les générations. Adapter les prestations et les services à offrir aux besoins des résidents, c'est aussi l'occasion de remercier les générations précédentes pour ce qu'elles ont fait pour nous. Un établissement médico-social, comme le vôtre, permet aux personnes âgées de vieillir dans la dignité.

Il me tient à cœur que les Valaisannes et Valaisans puissent bénéficier d'une bonne qualité de vie durant leur vieillesse. Pour cela, il est très important que le séjour à domicile soit assuré le plus longtemps possible, mais aussi, qu'une place dans un EMS soit garantie, au besoin. En même temps, l'autonomie doit être préservée.

En conséquence, mon Département doit prévoir la planification des soins de longue durée pour plusieurs années.

Ainsi, les personnes âgées pourront disposer sur le long terme d'un logement, de la nourriture, de la prise en charge des soins et de l'encadrement dont elles ont besoin. Le foyer du Haut-de-Cry fait partie intégrante de cette planification.

Le Grand Conseil a décidé en 2014 d'une subvention de 4'672'199 francs pour cet agrandissement ainsi que pour les travaux de rénovation du bâtiment existant. Ces travaux ont permis d'améliorer la prise en charge des résidents ainsi que d'offrir des places supplémentaires conformément à la planification cantonale.

Vous arrivez au terme des travaux d'agrandissement du site. Ce projet comprend la construction de 24 lits de long séjour, de 10 lits de court séjour, ainsi que de 15 places en structure de soins de jour.

Je tiens à féliciter le bureau d'architectes Suter et Sauthier de Sion, lauréat du concours d'architecture, pour la réussite de cette nouvelle construction et des travaux de rénovation.

Je tiens à remercier aussi la direction du Foyer Haut-de-Cry pour sa précieuse collaboration.

Un grand merci également à toutes les collaboratrices et collaborateurs. Grâce à votre engagement, vous êtes en mesure d'offrir un foyer à vos résidents. J'espère que vous aurez beaucoup de satisfaction dans la poursuite de vos activités.

Enfin, je souhaite aux résidentes et résidents qu'ils aient trouvé ici une demeure où ils puissent conserver leur indépendance et en même temps s'intégrer dans une communauté.